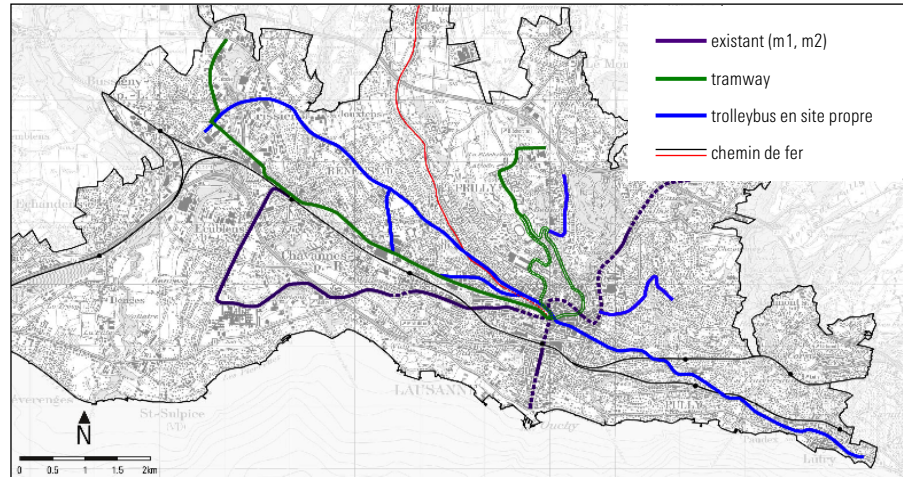




Agglomération Lausanne-Morges

Préparer des choix décisifs pour dynamiser les transports publics d'agglomération



Le Projet d'agglomération Lausanne-Morges (PALM) s'est donné pour objectif de freiner l'étalement urbain et l'explosion de la mobilité automobile en organisant l'accueil de 70'000 nouveaux habitants et emplois d'ici 10 à 15 ans dans un périmètre compact bien desservi par les transports collectifs.

Les transports publics urbains devront ainsi être en mesure d'absorber une augmentation de fréquentation de +45% sur cette période. Ceci suppose de développer un véritable réseau d'axes "forts" de transports publics urbains offrant de grandes capacités de transport et un haut niveau de performance.

La démarche d'étude visait à :

- ▶ définir un réseau d'axes forts,
- ▶ établir l'avant-projet sommaire de la 1^{ère} étape.

L'étude a été conduite dans des délais particulièrement serrés. Les défis majeurs, résultant en particulier des fortes contraintes topographiques, du gabarit modeste des voiries, des choix technologiques, ou encore des contrôles de faisabilité, ont nécessité une concertation étroite et décisive avec les élus et planificateurs du Canton de Vaud, des communes concernées et des Transports publics de la région lausannoise.

En tant que bureau pilote, RR&A était en charge de définir, évaluer et mettre au point les variantes de réseaux d'axes forts, en mobilisant les partenaires selon besoin (génie civil, travaux souterrains, infrastructure ferroviaire, approche paysagère, modélisation des déplacements) et en synthétisant à chaque étape, les éléments de projet à soumettre à décision ou à communiquer à la population.

Le réseau d'axes forts préconisé est en cours de mise en oeuvre.

**Projet d'agglomération
Lausanne - Morges - Axes forts
de transports publics urbains**

Maîtres d'ouvrage

Etat de Vaud
Transports publics de la
région lausannoise